



Bail commercial pour un Bar de village

Par **Cigarette83**, le **26/12/2015** à **16:09**

Bonjour , je suis propriétaire d'un font de commerce depuis 25ans;la propriétaire devait me refaire le bail il y a 3ans hors elle avait disparue sans laisser d'adresse mon bail et passer en tacite reconduction cette année ayant eu un dégât des eaux mon assureur la retrouvée je lui ai fait une lettre en recommander accuser de réception le 03/02/2015demandant de me refaire le bail ;elle à ignorer le courrier recommander il a fallu le faire part voie d'huissier.je viens de le recevoir par plis recommander elle à changer toutes les closes pour ne faire aucune réparation comme le tout à l'égout . En a t'elle le droit de le faire ainsi que de me demander 210€de plus pour le loyer.